



Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

Tél : 06.49.40.67.61

Courriel : sivu.ecolesdubocage.fr

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2020 à 17H30

Date de la convocation : Le 09 juin 2020

Etaient présents :

- **Délégués de Dormelles** :

Monsieur LARGILLIERE Francis,

Madame LOISON-LARGILLIERE Sylvie,

- **Délégués de Flagy** :

Monsieur BAUDUIN Jean Luc,

Madame DESBORDES Nadine,

- **Délégués de Thoury-Ferrottes** :

Monsieur ROY Yves,

- **Délégué suppléant de Thoury-Ferrottes** :

Monsieur PAUPARDIN Joël,

Ordres du jour :

1. Installation des membres du comité
 2. Election du Président
 3. Détermination du nombre de Vice-Présidents
 4. Election du Vice - Président
- . Questions diverses

1. Installation des membres du comité :

Monsieur Yves ROY Président du syndicat des écoles du bocage, ouvre la séance du conseil syndical pour céder sa place à Madame Sylvie LOISON-LARGILLIERE, la doyenne

2. Election du Président :

Monsieur ROY Yves et Madame LOISON LARGILLIERE Sylvie, se portent candidats.

Premier tour de scrutin : Madame LOISON LARGILLIERE Sylvie a invité le comité à procéder à l'élection du Président.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé à Madame Brigitte LERAISNIER son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 6
- A déduire (bulletins nuls et blancs) : 0
- Le nombre de suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

Madame LOISON LARGILLIERE Sylvie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

3. Désignation du nombre de Vice - Présidents :

Le nombre de Vices Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de l'organe délibérant.

Madame LOISON LARGILLIERE Sylvie, la Présidente, propose, en accord avec la loi, d'élire un Vice - Président.

Après avoir débattu, le conseil syndical passe au vote,

Approbation : Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 2

Un Vice-Président va donc être élu.

4. Election d'un Vice - Président :

Madame DESBORDES Nadine, se porte candidate.

Premier tour de scrutin : La Présidente a invité le comité à procéder à l'élection du Vice-Président.

Chaque délégué (titulaire et suppléant), à l'appel de son nom, a remis fermé à Madame LERAISNIER Brigitte, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 4
- A déduire (bulletins nuls et blancs) : 0
- Le nombre de suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 4

Madame DESBORDES Nadine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Questions diverses :

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h41.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping strokes.